

Bonjour,

Rés'OGM Info vous propose pour ce trimestre de nombreux RDV en Rhône-Alpes pour vous tenir informés sur la **mutagénèse**, l'**actualité des OGM au niveau européen**, pour réfléchir sur notre **rapport à la nature** ; et vous émerveiller sur les **capacités naturelles des plantes**, grâce à notre toute nouvelle exposition.

En vous souhaitant bonne lecture de cette lettre,

Agenda des actions en Rhône-Alpes

Mercredi et jeudi 8 septembre : Salon Tech et bio, carrefour des techniques agricoles bio et alternatives

Rés'OGM Info sera présent au salon Tech et bio, qui se tiendra les 7 et 8 septembre à Bourg les Valence. Et présentera sur son stand l'exposition Les **capacités naturelles des plantes**

Le vendredi 23 septembre 2011, 20h (buvette, librairie à partir de 19h)

SOIREE DEBAT sur les OGM et la mutagénèse.

A la salle Arbuel à CONDRIEU (69), Avec Christian Vélot, biologiste moléculaire

http://www.reseauxcitoyens-st-etienne.org/breve.php3?id_breve=682

3 dates en Rhône-Alpes pour connaître ce qui se passe au niveau européen

Samedi 22 octobre, Grigny (sud de Lyon), Formation sur L'actualité liée aux OGM au niveau européen

(évolution de la législation), avec Arnaud Apoteker (salariés des Verts européens, chargé du dossier OGM) et Eric Meunier, Inf'OGM, 10h -13 h puis repas partagé entre les participants. gratuit

Vendredi 21 octobre, Chambéry, Maison des énergies, Chambéry, 19h30 -22h 30. Formation sur

L'actualité liée aux OGM au niveau européen (évolution de la législation), avec Arnaud Apoteker (salariés des Verts européens, chargé du dossier OGM) et Eric Meunier, Inf'OGM. Gratuit

Jeudi 20 octobre, Aubenas (horaires et lieu non définis), Formation sur L'actualité liée aux OGM au niveau européen (évolution de la législation), avec Eric Meunier, Inf'OGM. Gratuit

→ Renseignement à resogminfo@free.fr

Le samedi 5 novembre, 10h-19h, Musée dauphinois. Grenoble,

Séminaire : Le rapport de l'Homme à la Nature. Eléments de définition. Regard historico-anthropologique.

Intervenants :

Les valeurs actuelles du monde agricole au service de la nature ?

Bruno-Marie Duffé, philosophe (ex Directeur de la Faculté Catholique de Lyon) et prêtre

Facteurs et freins au changement de notre rapport à la nature. Maxime Prével, sociologue

Dérives actuelles. Ce que nous dit la convergence des nouvelles technologies de notre société. Daniela

Cerqui, anthropologue, Université de Lausanne

Le manque de limite de notre société et comment les sociétés indigènes pourraient nous aider dans une autre façon de vivre. Sabine Rabourdin, ingénieure et diplômée en ethnoécologie

Gratuit

L'agenda des copains :

Soirée faucheurs volontaires à Condrieu le vendredi 9 septembre, Salle Arbuel. A partir de 20 h. concerts de Salamandre et Tann.

Actualités liées aux OGM en Rhône-Alpes

Fauchages d'OGM mutés en Drôme, 28 août 2011

Ce 28 août au petit matin dans la Drôme, 150 faucheurs volontaires venus de Rhône-Alpes et de nombreuses régions de France participèrent au fauchage d'une parcelle de 5000m² de tournesol muté

Cette parcelle située à St Martin d'Aout, près de Chateauneuf de Galaure, avait été le cadre le 21 juillet, de la journée de propagande organisée par la commission parlementaire sur le risque ambrosie, le ministère de la santé, l'INRA, la Chambre d'Agriculture, la coopérative Valsoleil,... et au cours de laquelle le CETIOM avait présenté les variétés tolérantes à un herbicide comme LA solution au problème de l'ambrosie

Vous trouverez ci-joints le communiqué de presse, qui peut être diffusé dans chaque région, ainsi qu'une lettre ouverte qui a été envoyée au producteur de tournesol concerné

Les Faucheurs Volontaires en tendaient par ce fauchage dénoncer cette campagne de propagande, et montrer leur détermination à refuser le passage en force des firmes semencières pour imposer aux paysans et aux consommateurs ces OGM cachés

Communiqué de presse :

St Martin d'Aout le 28 août 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

OGM CACHES DANS LA DROME : LES FAUCHEURS VOLONTAIRES SONT A NOUVEAU PASSES A L'ACTION

La campagne de propagande pour imposer aux paysans et aux consommateurs les variétés de tournesol (et bientôt de colza) tolérantes à un herbicide, sous prétexte de la lutte contre l'ambrosie, continue. Cette campagne est orchestrée par les multinationales de la semence avec le soutien d'hommes politiques (commission parlementaire pour le suivi ambrosie), des pouvoirs publics (direction générale de la santé, INRA), du CETIOM, de certaines organisations agricoles (chambre d'agriculture...), de coopératives (Valsoleil...).

Il faut rappeler que ces variétés sont des OGM selon la définition de la directive européenne 2001-18, et que cette même directive les exclut de son champ d'application, et donc de la réglementation sur les OGM : évaluation, traçabilité, étiquetage. Ils posent pourtant les mêmes problèmes que les OGM obtenus par transgénèse : impacts sur la santé et l'environnement, contaminations, confiscation du vivant et dépendance accrue des paysans. Lors d'une rencontre le 21 juillet à St Martin d'Aout (26), la visite d'une parcelle de tournesol a permis au CETIOM de présenter ces variétés comme la réponse à ce problème de « santé publique »

Cette communication a constitué un nouvel étage de la fusée propagande lancée par les firmes, le gouvernement et le Comité parlementaire contre l'ambrosie présidé par Mr Jacques Remiller.

En fauchant cette parcelle de tournesol, nous, Faucheurs Volontaires, dénonçons cette campagne destinée à faire avaler la pilule aux paysans et aux consommateurs et à faire accepter les OGM en plein champ.

Nous assumons pleinement cette action de désobéissance civique, et nous avons déposé la liste des participants à la gendarmerie de St Vallier.

Par ailleurs, nous dénonçons la volonté des semenciers de ne pas informer les paysans producteurs de tournesol sur la vraie nature de ce tournesol, ces semences étant étiquetées comme « issues de sélection classique »

Face au rouleau compresseur des firmes semencières soutenues par les pouvoirs publics, et au détriment du bien commun, nous continuerons d'agir pour le droit et la liberté de produire et de consommer sans OGM

NON A TOUS LES OGM EN PLEIN CHAMP, DANS NOS ASSIETTES ET DANS LES AUGES DE NOS ANIMAUX

Les Faucheurs Volontaires

Rhône - Faits divers. A Feyzin, 250 faucheurs d'OGM rasant symboliquement les tournesols

Une action symbolique dans un champ de tournesol hier à Feyzin / Photo DL
Rhône-Nord Isère. Le lieu aura été tenu secret jusqu'au bout. Partis de Saint-Georges d'Espéranche, le cortège des militants...

Pour lire la suite cliquez ici

<http://www.soutienfaucheursbretagne.fr/article-rhone-faits-divers-a-feyzin-250-faucheurs-d-ogm-rasant-symboliquement-les-tournesols-80573278.html>

<http://www.ledauphine.com/isere-nord/2011/07/28/les-faucheurs-d-ogm-sont-de-retour-quatorze-ans-apres?image=3E0FA436-4631-494A-8A40-94967B84C9A8#galery>

Les faucheurs d'OGM sont de retour, quatorze ans après

L'histoire de la lutte contre les OGM va-t-elle s'écrire une seconde fois à Saint-Georges-d'Espéranche ?

Samedi matin, les faucheurs volontaires d'OGM appellent les citoyens à une grande mobilisation contre les "OGM cachés" dans l'Isère. Un rendez-vous à Saint-Georges-d'Espéranche, là même où les Français avaient découvert les visages des trois premiers faucheurs volontaires de l'histoire : « Il y a 14 ans, c'était du colza. Aujourd'hui, c'est du tournesol. En effectuant nos recherches, nous avons découvert que différentes communes abritaient des cultures d'OGM, dont Saint-Georges-d'Espéranche avec deux grandes parcelles de tournesol muté. Le choix de Saint-Georges-d'Espéranche s'est imposé, symboliquement », raconte Christian Foilleret, l'un des porte-parole des faucheurs volontaires.

Plusieurs centaines de personnes sont attendues, en provenance de tout l'Hexagone, pour un fauchage symbolique. « Le grand public a connaissance du moratoire en matière d'OGM. Cependant, ce moratoire ne porte que sur le maïs Monsanto 810 alors que toute une nouvelle génération d'OGM a fait son apparition sur le marché et envahit désormais les champs. Une gamme de produits proposés par les semenciers qui échappent à la réglementation car ils sont exclus du champ d'application de la directive européenne. Il s'agit pourtant d'OGM car issus de mutagénèses. Concrètement, ces semences sont obtenues par manipulation génétique. Ainsi, les OGM deviennent légaux, sans évaluation, ni traçabilité, ni étiquetage pour l'agriculteur ou le consommateur », détaille Jean-Luc Juthier, autre porte-parole de la cause.

Ces semences sont disponibles sur le marché depuis deux ou trois ans. « Elles sont vendues aux paysans dans des sacs "sélection classique". Il s'agit de désinformation », dénoncent les faucheurs volontaires. « Ces produits sont présentés aux agriculteurs comme la solution au problème de l'ambrosie car ces semences résistent à l'herbicide qui détruit notamment l'ambrosie dont la prolifération se fait au détriment des rendements des cultures. Et par conséquent, en plus, on arrose les champs de pesticides ».

Les faucheurs espèrent ainsi provoquer un nouvel électrochoc auprès de la profession et des consommateurs. « Les conséquences sont multiples. Un seul exemple : la rigotte de Condrieu. Le cahier des charges de ce fromage AOC exclut tout OGM. Or, le tournesol sous forme de tourteau est donné aux chèvres afin de favoriser la lactation. La plupart des producteurs de rigotte achètent du tournesol à des céréaliers ou à des coopératives. Au final, on peut retrouver du tournesol OGM dans des rigottes sans le savoir étant donné que ces OGM échappent à toute traçabilité ! La question des OGM est plus que jamais un combat d'avenir ! »

OGM: 8 faucheurs volontaires, dont José Bové, relaxés à Poitiers

Le tribunal correctionnel de Poitiers a relaxé sur un vice de procédure les huit faucheurs volontaires, dont l'eurodéputé José Bové, poursuivis pour avoir détruit deux parcelles expérimentales de maïs OGM Monsanto, le 15 août 2008 à Civaux et Valdivienne (Vienne).

Le tribunal a estimé que le texte visé par le parquet pour engager les poursuites ne correspondait pas aux faits incriminés et que la requalification n'était pas possible.

"Monsanto est débouté, il y a eu une erreur de texte", s'est félicité Marie-Christine Etelin, avocate des huit faucheurs volontaires.

Les huit personnes étaient officiellement poursuivies pour destruction d'une parcelle "de culture de nature commerciale autorisée à la mise sur le marché"? alors qu'elles ont détruit une parcelle cultivée au titre de la recherche, ce qui est juridiquement différent.
"C'est le même article du code rural mais un autre alinéa" que celui qui était visé par la poursuite, a confirmé Me Maï Le Prat, avocate de Monsanto

Lors de l'audience, le 14 juin, le parquet avait simplement requis 200 jours-amende à 50 euros contre M. Bové et 100 jours-amende à 50 euros contre François Dufour, vice-président Europe Ecologie-Les Verts (EELV) du conseil régional de Basse-Normandie en charge de l'agriculture, et des amendes de 500 à 1.000 euros contre les six autres personnes poursuivies.

La partie civile avait demandé la condamnation des faucheurs, chiffrant le préjudice de Monsanto à 150.000 euros et celui de l'exploitant à 15.000 euros.

"On ne va pas laisser une décision qui légitime leur action sur un simple problème de procédure", a indiqué Me Maï Le Prat.

"Les faits ne sont pas prescrits et il nous paraît raisonnable qu'ils soient poursuivis en visant la bonne infraction", a-t-elle ajouté. "Le parquet peut décider de reciter (les prévenus, ndlr)", a-t-elle ajouté, "on va être attentifs à ce qu'il décide, sinon on peut faire une citation directe ou saisir un juge d'instruction".

José Bové s'est de son côté félicité de cette "belle victoire juridique" et a dénoncé un "acharnement de la part de Monsanto".

"Quand on a fauché ce champ, en août 2008, le conseil d'Etat que nous avons saisi n'avait pas encore statué. Et ce n'est qu'en octobre 2008 qu'il a déclaré ce champ illégal", en raison du moratoire sur les OGM en France, a-t-il dit.

Ce procès était le dernier de la longue série qui avait amené les "faucheurs volontaires" d'OGM devant les tribunaux depuis le début de leur campagne de fauchages initiée en 1997.

Actualités liées à l'agriculture dans le Monde

Brésil

Le Brésil établit un nouveau record dans l'adoption des cultures transgéniques

<http://www.prnewswire.co.uk/cgi/news/release?id=329133>

SAO PAULO, August 3, 2011 /PRNewswire/ --

Une étude menée par Celeres indique que 82,7 % de la surface cultivée avec du soja, 64,9 % de celle consacrée au maïs et 39,7 % de celle utilisée pour le coton recevront des semences génétiquement modifiées ; la région du Centre-Ouest arrive désormais en tête en matière de superficie couverte par du soja transgénique.

L'étendue des cultures transgéniques au Brésil croît maintenant à un rythme plus rapide que l'étendue totale des cultures de soja, de maïs et de coton (trois cultures comportant des variétés génétiquement modifiées autorisées), comme l'indique la 1ère étude de l'adoption des biotechnologies dans la récolte 2011/12, réalisée par le cabinet de conseil Celeres.

La surface couverte par le soja transgénique pour la prochaine récolte sera de 13,4 % supérieure à ce qu'elle était dans la récolte 2010/11, occupant ainsi 20,8 millions d'hectares (82,7 % de la superficie totale projetée). Avec l'approbation d'une nouvelle modification en 2010, on compte désormais quatre technologies autorisées au Brésil, y compris la tolérance aux herbicides (TH), la résistance aux insectes (RI) et des formules mixtes.

« Cette croissance est le résultat d'une amélioration constante des variétés biotechnologiques, qui sont de plus en plus adaptées aux différentes régions de production du pays », observe Anderson Galvao, associé directeur chez Celeres et coordinateur de l'étude. Il souligne que pour la première fois dans l'histoire de l'agriculture brésilienne, la région du Centre-Ouest, producteur historique de soja classique, a dépassé la région du Sud en termes absolus pour la superficie allouée au soja transgénique, avec 8,8 millions d'hectares.

Le coton OGM, dont trois nouvelles modifications ont été approuvées pendant l'année écoulée, occupera 606 000 hectares, soit 39 % des champs cultivés (une augmentation de 62,7 % par rapport au cycle précédent).

Partenaire financier : **Rhône-Alpes** Région

Pour vous abonner, envoyer un mail vide à actu-subscribe@resogm.org 4/6

Les semences de coton dotées de technologies TH, RI ou mixtes sont actuellement à disposition des producteurs. « L'adoption croissante des biotechnologies pour les cultures de coton montre que certaines lacunes qui existaient dans la fourniture de technologies commencent à être comblées, permettant ainsi de répondre aux besoins réels des producteurs de coton. Lorsque le producteur voit des avantages concurrentiels dans les technologies, il les adopte immédiatement », explique M. Galvao.

Dans le cas du maïs, les hybrides OGM seront présents sur 9,1 millions d'hectares, soit 64,9 % de la surface cultivée, y compris les récoltes d'été (4,5 millions d'hectares, soit 54 % de la surface cultivée) et les récoltes d'hiver (4,6 millions d'hectares, équivalent à 80,4 % de la surface cultivée). Le Brésil compte maintenant 16 modifications transgéniques approuvées (y compris la RI, la TH et les technologies mixtes), dont cinq ont été autorisées par la CTNBio au cours des 12 derniers mois.

Pour M. Galvao, la culture du maïs a été de loin celle qui a le plus adopté les biotechnologies au Brésil : en quatre ans, elle est parvenue à occuper déjà plus de la moitié des terres où le maïs est cultivé. Il note également qu'une partie importante est plantée avec des éléments faiblement technologiques, en particulier dans les régions Nord et Nord-Est. « Si l'on ne prend en compte que le nombre d'hectares cultivées au moyen d'éléments de haute technologie, les hybrides transgéniques représentent plus de 70 % de la superficie occupée », souligne-t-il.

« Ce rythme rapide de l'adoption des biotechnologies pour la culture du maïs montre les avantages directs et indirects que les hybrides transgéniques apportent aux producteurs, qui peuvent désormais rivaliser d'égal à égal sur le marché international », insiste-t-il. Un deuxième examen de l'adoption des biotechnologies pour cette récolte est prévu pour décembre, après la fin de la récolte d'été.

Pérou :

LE PEROU DECRETE UN MORATOIRE DE DIX ANS SUR LES OGM

par [Christophe NOISETTE](#), [Pauline VERRIERE](#) , juin 2011

Mardi 7 juin, le Parlement péruvien a voté en plénière, à une large majorité [1] « *un moratoire de dix ans pour empêcher l'entrée sur le territoire national d'organismes vivants modifiés (OVM) à des fins de culture, d'élevage ou d'autres objectifs* » [2]. Les OVM sont des organismes génétiquement modifiés (OGM) qui peuvent se reproduire. Ce terme a été introduit avec le Protocole de Cartagena et exclut de son champ d'application les produits dérivés d'OGM (par exemple les farines). Reste à savoir si la loi péruvienne suit précisément la définition onusienne. La loi n'étant pas encore enregistrée au Journal officiel, Inf'OGM communiquera ultérieurement sur les arguments utilisés dans la loi et cherchera à en apprécier la compatibilité avec les règlements de l'OMC.

Ce moratoire vient consolider un état de fait : le Pérou est un des rares pays d'Amérique latine, avec la Guyana, le Surinam, l'Équateur et le Venezuela, à ne pas cultiver, du moins officiellement, des plantes transgéniques. Mais Antonietta Gutiérrez Rosati, de l'Université nationale d'Agriculture La Molina, a annoncé avoir découvert du maïs transgénique dans la région de Barranca, annonce qui a déclenché une bataille judiciaire avec un autre chercheur péruvien [3].

Ce moratoire est l'une des premières décisions prises par le nouveau gouvernement de Ollanta Humala, nouveau président de la coalition de gauche, élu le 5 juin dernier, mettant fin à la présidence libérale de centre droit de Alan García [4]. Le 15 avril 2011, l'ancienne majorité avait adopté une loi sur la biosécurité plutôt favorable aux OGM [5]. Un décret du ministère de l'agriculture était venu compléter le dispositif juridique [6], décret qui autorisait l'importation et la culture des OGM sur le territoire national. Ces deux textes avaient alors déclenché une levée de bouclier de la part du ministre de l'Environnement, d'organisations paysannes et religieuses, de scientifiques, et de l'association médicale péruvienne. Puis les opposants aux OGM au Pérou avaient gagné une première victoire : le 13 mai 2011, le ministre de l'Agriculture, Rafael Quevedo, favorable à l'introduction des OGM au Pérou, avait démissionné, après que furent révélés ses liens avec les entreprises qui les commercialisent [7]. Rappelons enfin que le 28 avril 2011, la ville de Lima s'était déclarée officiellement « zone sans OGM », rejoignant aussi d'autres régions : Cusco, Lambayeque, Huanuco, Ayacucho, San Martin et Cajamarca [8].

<http://www.infogm.org/spip.php?article4833>

Comment Monsanto transforme miraculeusement son soja OGM en soja « responsable »

La production de soja « responsable » arrive sur le marché européen. Responsable ? Parce que certifié par la Table Ronde sur le Soja Responsable, lancée par le WWF. Une certification qui fournit aux entreprises une belle façade verte.

Ou comment Monsanto, Glencore, Nestlé ou Carrefour, grâce à ce label, deviennent d'ardents défenseurs du développement durable, et pourraient toucher des « crédits carbone » pour une culture qui contribue à la déforestation, véritable désastre écologique et social en Amérique latine.

l'article de Bastamag : <http://www.bastamag.net/article1602.html>

Australie: actions contre le blé GM

Actuellement aucun blé GM n'est cultivé à des fins commerciales, nulle part dans le monde.. Il semblerait que l'industrie fasse pression en Australie et que le gouvernement ait planifié la culture de blé GM pour 2015.

Un rapport de Greenpeace Australie dénonce les essais en plein champ réalisés dans 5 Etats australiens et demande au gouvernement fédéral de les stopper, de faire preuve de transparence dans l'utilisation de l'argent public pour la recherche et le développement agricole, et de soutenir le développement d'une agriculture durable en Australie.

Le 15 juillet, trois militantes de Greenpeace ont pénétré dans un centre de recherche gouvernemental et ont détruit une parcelle de blé transgénique expérimental (modifié pour réduire son indice glycémique).

L'Australie est le 5e exportateur mondial de blé... Il vaut donc la peine, même de l'autre bout du monde, de signer la pétition en ligne contre ce calamiteux développement : sur <https://www.greenpeace.org.au/action/index.php?cid=19>.

Du côté des alternatives :

L'exposition **Les capacités naturelles du végétal, des potentiels à (re)découvrir, Rés'OGM Info**. Découvrez cette exposition composée de 5 panneaux qui vous montre comment une plante dans un écosystème cultivé déploie des trésors de capacités visibles et invisibles pour vivre et survivre.

Les capacités des plantes : des potentiels à (re)découvrir pour l'agriculture
Coopération : Bactéries et champignons, des alliés de taille
Défense : La plante face aux ravageurs
Adaptation : L'adaptation, outils de production de l'agriculteur
Synergie : La diversité, atout pour l'agriculteur

A voir lors de Tech et bio le 7 et 8 septembre, de la Fête de la conf 26 le dimanche 18 septembre...

<http://www.resogm.org/spip.php?article164>

Association Rés'OGM Info

58 rue Raulin 69007 LYON

A partir du 29 août, permanence partielle dans les locaux de Lyon.
Nouvelle antenne à Crest (Drôme)

04 78 42 95 37 www.resogm.org resogminfo@free.fr

Newsletter réalisée par Marie-Aude Cornu, animatrice coordinatrice régionale